

COMMUNE DE  
CHÂTENOIS-LES-FORGES

1 ÈRE EDITION



# Marche Gourmande

VENTE AU PROFIT DU DON D'ORGANES

## BON DE RÉSERVATION

à retourner complété, signé avec le règlement par chèque

IMPERATIVEMENT  
avant le

**10 JUIN 2025**

à la **MAIRIE**

Par courrier ou directement en mairie  
aux horaires d'ouverture

**Vous recevrez par mail la confirmation de  
votre inscription avec l'heure de départ**

Le nombre de participants étant limité à  
200 places, les inscriptions seront prises  
par ordre d'arrivée des réservations.  
La réservation ne sera effective qu'à  
réception du règlement par chèque.

Règlement de la marche  
gourmande est consultable sur la site de la commune

La mairie de Châtenois-les-Forges est assurée en responsabilité  
civile, mais décline toute responsabilité en cas de défaut  
d'un participant, d'accident ou incident, de vol ou de perte de  
biens personnels, ainsi que des dommages causés par un des  
participants durant la manifestation

**Départ du complexe sportif de 10h30 à 11h30,  
à raison d'un départ toutes les 15 minutes.**

**Heure de départ souhaitée : .....**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Code postal : .....

Adulte(s) = **25€** x.....

Enfant(s) = **12 €** x.....(3-12 ans)

Total = .....€ (règlement uniquement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC )

